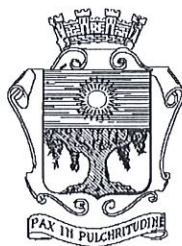


AR PREFECTURE

006-210600110-20210316-07-DE
Reçu le 22/03/2021



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 07 – BUDGET COMMERCIAL - ANNEE 2020 : APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « COMMERCIAL » DE L'EXERCICE
2020

Séance Publique Ordinaire du 16 MARS 2021
A 19 heures dans la salle André Compan
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. André RIOLI, Mme Martine OLLIVIER, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Théo PANIZZI, M. Gérald MARIN, Mme Marie Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Douglas MARTIN.

PROCURATIONS : M. Jean-Elie PUCCI à Monsieur Roger ROUX, Mme Sophie REID à Mme Arzu-Marie PANIZZI, Mme Carolle LEBRUN à Mme Alexandra CANAL.

QUORUM : 14
PRESENTS : 24
VOTANTS : 27

Secrétaire : M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 10 mars 2021



VII – BUDGET COMMERCIAL - ANNEE 2020 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « COMMERCIAL » DE L'EXERCICE 2020

Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire, s'adresse à ses collègues en ces termes :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le budget annexe « commercial » de l'exercice 2020,
Vu l'avis de la Commission des Finances du 3 mars 2021,

Conformément aux dispositions de l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales, « Le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire ».

Il est rappelé qu'en vertu de L'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales, « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président et si le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion, il doit se retirer au moment du vote ».

Les résultats du Compte Administratif du budget annexe « commercial » de l'exercice 2020 se présentent de la manière suivante :

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	REALISEES	364 874,02	180 224,79	545 098,81
	Restes à réaliser			0,00
DEPENSES	REALISEES	285 682,11	204 652,38	0,00
	Restes à réaliser	442 206,39		
RESULTAT DE L'EXERCICE	Excédent	79 191,91		79 191,91
	Déficit		-24 427,59	-24 427,59
	Solde des restes à réaliser			
	Excédent	-442 206,39		
	Déficit			
RESULTAT REPORTE	Excédent	336 754,98	70 243,09	406 998,07
	Déficit			
RESULTAT CUMULE	Excédent	-26 259,50	45 815,50	19 556,00
	Déficit			

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET
(hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	336 754,98		79 191,91	415 946,89
Fonctionnement	70 243,09	0,00	-24 427,59	45 815,50
Total	406 998,07	0,00	54 764,32	461 762,39

AR PREFECTURE

006-210600110-20210316-07-DE
Reçu le 22/03/2021



Après que Monsieur le Maire se fut retiré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,


PAR 22 VOIX POUR


ET 4 ABSTENTIONS (M. Gérald MARIN, Mme Marie-Anne SYLVESTRE, Mme
Jacqueline POTFER, M. Douglas MARTIN)

- DONNE acte de la présentation faite du compte administratif du budget annexe « commercial » de l'exercice 2020,
- CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Roger ROUX





AR PREFECTURE

00981700110-20210316-07-DE
Recu. 16-22-03-2021

